

<https://clg-de-la-bechellerie-st-cyr-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article201>



Dispositif Devoirs faits au Collège La Béchellerie

- Les Projets et les Parcours - Devoirs faits -



Date de mise en ligne : samedi 22 décembre 2018

Copyright © Collège La Béchellerie - Tous droits réservés

Devoirs faits permet à des élèves volontaires de bénéficier, au sein du collège, d'une aide appropriée pour effectuer le travail qui est attendu d'eux.

Devoirs faits est un temps de travail pour favoriser l'autonomie et le progrès de l'élève mais ne saurait être un cours particulier.

Chaque élève a ainsi la possibilité de travailler individuellement, au calme, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, avec la possibilité d'être aidé quand il en a besoin.

C'est également un moment privilégié pour l'apprentissage de l'autonomie : il s'agit pour l'élève de questionner les démarches proposées, d'interroger ses propres méthodes, de mettre à l'essai ce qu'il a compris, de réinvestir les apprentissages tout en bénéficiant, au besoin, de l'accompagnement de professionnels aptes à lui apporter toute l'aide nécessaire.

Devoirs faits est assuré au collège La Béchellerie par l'assistant pédagogique, les assistants d'éducation et les professeurs et le CPE.

L'inscription au dispositif suppose que l'élève soit présent à chaque séance, de la même façon qu'un cours.

Au collège La Béchellerie Devoirs faits est proposé :

[-] Lundi de 14h à 17h05

[-] Mardi de 8h à 8h55 et de 14h à 17h05

[-] Jeudi de 8h à 8h55, de 11h15 à 12h10 et 14h à 17h05

[-] Vendredi de 8h à 8h55 et de 14h à 17h05

Au 2nd trimestre de l'année scolaire 2018/2019, 120 élèves sont inscrits au dispositif.